

aux anciens combattants. Le plafond actuel est de \$245 par mois pour un ancien combattant marié et de \$145 par mois pour un célibataire. Ces chiffres ont été redressés il y a un certain temps. Si un homme n'a pas d'autres revenus et n'a pas encore droit à une pension de vieillesse, il doit se contenter actuellement de \$2,940 par année s'il est marié et de \$1,690 par année s'il est célibataire. Cela représente à peine un peu plus de \$30 par mois pour un célibataire, monsieur l'Orateur, et même s'il s'agit du revenu recommandé par le ministre des Finances, il est injuste et insuffisant pour un citoyen canadien, qu'il s'agisse ou non d'un ancien combattant.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bell:** Benson et ses \$30 par mois.

**L'hon. M. Stanfield:** On répondra sans doute que le gouvernement est en train d'étudier la question. Parfois je pense que nous n'entendrons jamais d'autre réponse; et l'étude ne finissant pas, elle ne saurait porter fruit pour les anciens combattants canadiens. C'est à ce point du débat que je veux dire quelques mots du mécontentement qui croît chez les anciens combattants envers le gouvernement actuel et de la méfiance grandissante chez eux à l'endroit du ministre des Affaires des anciens combattants.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Les anciens combattants ne peuvent vraiment pas comprendre pourquoi le gouvernement a mis tant de temps à faire de simples rajustements de pension qui s'imposent de longue date. Ils s'inquiètent de ce que le ministre ait adopté la même attitude envers eux que les ministres actuels venant de l'Ouest ont adoptée envers l'Ouest du Canada—c'est-à-dire, qu'il essaie de protéger le gouvernement contre les anciens combattants. Voilà une attitude déplorable.

Le gouvernement actuel semble être composé de technocrates et de relationnistes. Les technocrates croient qu'il suffit pour un gouvernement d'être efficace et les relationnistes n'en demandent pas tant; pour eux, il suffit de paraître efficace. J'ai déjà parlé de la fausse idée qu'on se fait de l'efficacité et de la campagne que mène délibérément le gouvernement actuel pour éliminer ou modérer certains critiques qui pourraient faire ressortir l'inefficacité du gouvernement.

Je voudrais traiter brièvement d'une autre idée nouvelle et fondamentale, l'idée d'efficacité la malchance s'en mêle. A vrai dire, le rer et de décrire un demi-million de chômeurs

[L'hon. M. Stanfield.]

comme des «effets secondaires regrettables». Le gouvernement a un ordinateur électronique pour toute conscience. Or, il se trouve que l'ordinateur ne sait habituellement pas compter. Du moins, on ne peut pas dire que les erreurs du gouvernement sont des erreurs humaines. Il y a une machine que l'on peut blâmer et, probablement, c'est ce qu'il convient de faire.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Je sais que cela attaque les convictions profondes des technocrates de l'Édifice de l'Est, mais, dans un pays civilisé, les reponsabilité du gouvernement ne se limitent pas à celle d'être efficace. Il doit faire plus que veiller à ce que les trains soient à l'heure.

Sans prétexte d'efficacité, le gouvernement actuel n'a pas cessé de s'en prendre aux faibles et aux dépourvus. C'est à se demander si, selon sa doctrine, les pauvres méritent de l'être, autrement ils seraient ministres, ou bien, comme quelqu'un doit toujours se sacrifier et souffrir quand des innovations sont mises en œuvre et que la nouvelle théologie de l'efficacité fera des victimes, aussi bien que ce soit les pauvres et les démunis.

**Une voix:** C'est honteux!

**L'hon. M. Stanfield:** Il vaut mieux, monsieur, que quelqu'un d'assez puissant se plaigne et mette obstacle au «progrès». Je le répète, le gouvernement actuel n'a pas cessé de se montrer dur envers les Canadiens indigents. Plus tôt cette année, j'ai proposé au gouvernement de rayer de la liste des contribuables ceux qui vivaient en deçà du seuil de la pauvreté. Mais le gouvernement a refusé. Le Conseil économique du Canada a relevé qu'un Canadien sur cinq vit en dessous du seuil de la pauvreté en ce riche pays. Le gouvernement pourrait agir. Il a jusqu'ici refusé de le faire en prétextant qu'il était actuellement à étudier une autre politique.

L'inflation que prétend combattre le gouvernement en produisant ces «regrettables» 542,000 «effets secondaires»—se comporte toujours comme un voleur et déteste tous les jours les Canadiens à revenus fixes. Certains citoyens à revenus confortables peuvent peut-être tenir le coup et se joindre à la lutte contre l'inflation. Mais lorsque vous vivez dans la misère, lorsque l'inflation vous coupe les moyens de vous procurer les strictes nécessités, on ne devrait pas vous demander de vous tenir sur la ligne de feu. Vous y êtes déjà et le gouvernement n'a moralement pas le droit de vous charger d'un fardeau plus lourd. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement peut alléguer, s'il le veut, que c'est dur,